

Henry II. François II. Charles IX. Henry III. et Henry IV, cette ville n'usa de ces Privilèges que par intervalles, et dans le moment où ses Rebellions et les Guerres de la Religion lui en procurèrent les moyens, et qu'enfin s'ils ont reçu quelque Consistance et quelque Autorité sous les augustes Regnes des Rois Louis XIII. et Louis XIV, ce n'a été que par les mêmes voyes par lesquelles ils se sont introduits. En effet, SIRE, par quels autres moyens se seroit établie une faveur si exorbitante et si singulière, qu'on regarde unanimement si contraire à la liberté naturelle et légitime, qui attaque de toutes parts la propriété des biens, la valeur des productions, la facilité des échanges, la liberté et l'emploi des Hommes et des richesses, qui entrave le commerce, qui enchaîne l'industrie, qui renchérit les services, et multiplie les dépenses stériles: la Province de Quercy est en proie à tous ces inconvéniens désastreux: et pour donner à VOTRE MAJESTÉ, SIRE, une idée des effets destructifs, nous mettons sous vos yeux un exemple d'autant plus frappant, qu'il a trait à la Grace que nous implorons de votre bonté. La Sortie des Vins de Quercy hors la Ville de Bordeaux au 8. Septembre n'a été requise et ordonnée que pour empêcher leur mélange avec ceux du crû de la Sénéchaussée de Guienne, mais cette prohibition particulière est bien moins pernicieuse dans son objet que dans les conséquences; la Province du Quercy n'a aucun intérêt à mêler ses Vins avec ceux de Bordeaux; ce n'est que des suites que cet ordre rigoureux traîne après lui, dont elle souffre; il procure aux Marchands étrangers, tout comme aux Armateurs de cette Ville et aux Commissionnaires devenus Armateurs Eux-mêmes, une occasion qui se reproduit tous les Ans, avec plus de sûreté du succès, lorsque l'appas d'un gros gain anime la Manœuvre; il se forme alors une intelligence entre ces intéressés pour empêcher les Ventes en Mai, Juin et Juillet, et le terme fatal approchant, il faut bien livrer les Vins au prix offert, quelque bas qu'il soit; il vaudroit autant les jeter dans la Rivière que de les remonter. Cet exemple, SIRE, que nous citons en preuve à VOTRE MAJESTÉ, n'est que l'année dernière. Sur la fin d'Août il restoit à Bordeaux plus de 4000. Tonneaux de Vin de Quercy, qui furent extorqués à vil prix, et presque tous achetés

par les Marchands étrangers qui guettoient le Terme fatal du 8. Septembre, et qui par son moyen et en un seul tour de main enlevèrent à vos Sujets un Argent considérable, qui sans le secours de cette prohibition seroit resté dans votre Royaume. Si cet exemple, SIRE, est répété cette Année, la ruine entière de votre Province de Quercy est assurée: l'événement que nous redoutons n'est pas moins: déjà parvenus à la fin de Mai où la révolution sur le prix des Vins est immanquable par leur rareté, et la perte totale de la Récolte, auroit dû se manifester, nous apprenons qu'ils déchetent tous les jours à Bordeaux de leur première valeur, de leur cours et de leur crédit. Cette Ville a expédié les siens, et ceux du Quercy y sont tous engagés: le Succès du Monopole est assuré, tous les profits seront pour l'Etranger, et nous les perdrons: si votre bonté nous les conserve, SIRE, ils redonneront la vie à une Province malheureuse qui ne voit dans cette circonstance critique, d'autre ressource pour la soulager dans ses pertes, et parer contre les maux qui en sont la suite.

A CES CAUSES PLAISE A VOTRE MAJESTÉ, SIRE, ordonner provisoirement qu'il sera surcis à l'Arrêt du Conseil du 10. Mai 1741. en cette partie, et qu'il sera permis à la Province de Quercy de laisser les Vins dans les Chaix du Fauxbourg du Chartron, pour y demeurer pendant l'Automne, sous l'offre d'en déclarer la Quantité devant les Jurats, et sous la soumission de ne les vendre qu'après le jour et fête de Noël, suivant l'usage pratiqué avant l'Arrêt du Conseil du 10. Mai 1741.

Vos soumis et fidèles Sujets les Habitants de votre Province de Quercy espèrent cette Grace de VOTRE MAJESTÉ, avec d'autant plus de raison et de confiance, qu'elle eût la bonté de l'accorder en 1755, dans des circonstances moins pressantes.

Daigné, SIRE, vous rendre propice à nos Prières: veuillez le Roi des Rois exaucer nos Vœux pour la prolongation et la durée de vos jours.

Extrait du Bulletin de la Société des Etudes du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SEMAINE SAINTE A SÉVILLE
FOIRE DE SÉVILLE

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 8 au 13 Avril, et de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 22 avril, la compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 29 Mars au 15 Avril inclus, au départ de Paris, Orléans, la Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moolins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 fr. par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 Mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

ORFEVRERIE CHRISTOFLE

LA MARQUE DE FABRIQUE

ci-contre

et le nom **CHRISTOFLE** en toutes lettres.

Seules garanties pour l'acheteur

COUVERTS CHRISTOFLE
ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

CHRISTOFLE & C^o
MANUFACTURE A PARIS, 56, RUE DE BONDY

Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger.
Nos représentants à Cahors, sont **MM. Mandelli, père et fils,** horl.-bijoutiers. — Envoi franco du Catalogue.

DEUX GRANDS PRIX
à l'Exposition Universelle
1889

GUÉRISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

Plâtres et Ulcères variqueux dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et prouvé à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENOIR-MAND, Médecin-Spécialiste, ex-Pharmacie-Major aux Hôp. Militaires, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
1^{er} Prix — Hors concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Vignes Américaines
Par millions de plants à la vente
Racinés, plants greffés soudés et boutures (toutes variétés)

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaction, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
6, Rue de la Liberté, Cahors

VICTOR COMBES

Lauréat du Concours des Vignobles, membre du Jury, Chevalier du Mérite agricole à VIRE, par Puy-l'Evêque (Lot)

Racinés 1" choix

	le mille
Jacquez, Herbeumont, Solonis, Riparia, Othello, Clinton ou Plant-Pouzain ...	30 fr.
Rupestris du Lot « Forworths » métallica à	50 »
Rupestris ganzin, Martin, Riparia gloire	40 »
Rupestris Phénomène du Lot, 1 ^{er} choix extra	70 »

Plants greffés soudés 1" choix

	le mille
En variétés du pays, Midi, Gironde, etc., etc., greffés sur Riparia, Solonis, Jacquez, Herbeumont, Violla, à	120 fr.

Sur Rupestris et Hybrides, les prix seront donnés par correspondance.

Pour les racinés et plants greffés, ils seront livrés par fractions, avec majoration de 2 fr. par cent en sus, sur le prix du mille

Boutures pour greffages

TALONNÉES SOUS L'ŒIL DE LA BASE ET AYANT 6 MILLIMÈTRES DE GROSSEUR

	le mille
Riparia, Solonis, Clinton ou Plant-Pouzain	25 fr.
Jacquez, Herbeumont, Noah	15 »
Rupestris, York, Violla, Riparia gloire	40 »

Boutures de 0 m. 50, pour pépinières, 5 fr. le mille, excepté les Rupestris et Riparia gloire, qui sont vendues 10 fr.

Toutes les marchandises sont rendues franco sur wagon Puy-l'Evêque et payables contre remboursement

N. B. — Je garantis la fraîcheur et l'authenticité de toutes mes fournitures, sur facture.

Pour plus amples renseignements, demander le prix-courant 1895 qui sera adressé franco sur demande

Raphia du Japon, 1 fr. le kilo. Pince Alliés, 4 fr. Bouchons fendus 4 fr. le mille. Surgeons de la Grande consoude ruguse du Caucase, fourrage produisant 8 récoltes par an. Prix, 5 fr. les 100 racines, 40 fr. les 1000 racines